

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2015

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2866)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 566

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 54 BIS A

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et à la conception des produits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

En cohérence avec l'exposé des motifs ayant conduit à l'introduction de cet article, il convient d'élargir les données pouvant être libérées par les éco-organismes.